

Bastogne, le 19 août 2021

!!!Le numéro de classe est noté sur l'étiquette de l'adresse apposée sur l'enveloppe !!!  
A communiquer impérativement à votre enfant. Merci.

Madame, Monsieur, Chers parents,

Nous vous remercions pour votre confiance et nous nous réjouissons d'entamer ou de poursuivre notre collaboration en vue de l'éducation et de la formation de votre enfant.

L'ensemble de notre équipe éducative et pédagogique s'engage à aider votre enfant à devenir un adulte responsable tout en se souciant de lui donner une formation humaine et intellectuelle de qualité. Personnellement, nous nous portons garants de mener à bien cet objectif. Ensemble, élèves, parents, professeurs, éducateurs et nous-mêmes, nous allons tout mettre en œuvre pour que chacun vive une année positive et constructive dans un climat de travail serein et bien fait.

1. La rentrée des élèves de **première année** est prévue le mercredi 1er septembre à 08 heures 15.

**Au vu des mesures sanitaires en vigueur, il ne vous sera pas possible d'accompagner votre enfant dans la cour. Nous vous demandons de bien communiquer à votre enfant le numéro de sa classe mentionné sur l'enveloppe.**

- de 08 h15 à 08h30 : Accueil et premier rassemblement ;
- de 08h30 à 9h05 : Rencontre avec le titulaire ;
- de 9h05 à 11h35 : découverte de l'école ;
- de 11h35 à 11h55 : retour en classe avec le titulaire

**Le port du masque est obligatoire lors des rassemblements et lors des déplacements à l'intérieur des bâtiments.** Une attention particulière sera portée sur la désinfection régulière des mains et sur la ventilation des locaux.

**N'oubliez pas de nous faire parvenir les documents administratifs qui manqueraient encore au dossier d'inscription de votre enfant.**

2. Le service des repas chauds sera organisé dès le lundi 06 septembre. La commande devra se faire **le jeudi 02 à la bibliothèque pendant la récréation du matin**. Il est nécessaire de prévoir le paiement en espèces (4,5 euros/repas). La commande des sandwichs débutera également le 06/09 (prix du sandwich : 3 euros).
3. Le coût de cette année scolaire s'élève à maximum 385 euros pour un élève de première. Conformément au code de l'enseignement, vous trouverez au verso une liste des frais réclamés par notre école. Une facture vous sera envoyée trimestriellement.
4. A l'avenir, les courriers et les communications vous seront envoyés sur votre adresse mail. En cas de souci à ce propos, vous pouvez nous contacter au 061/21 22 14. Ces informations seront également postées sur la page Facebook de notre école (Indsé Premier degré). Il vous suffit pour cela de demander votre adhésion à cette page.

Nous profitons de ce courrier pour vous signaler la première réunion de parents **le jeudi 09 septembre**. Cette réunion s'adresse uniquement aux responsables des élèves. Elle vous permettra de rencontrer le titulaire, les professeurs et les parents des condisciples de votre enfant.

Vous trouverez la planification pour l'ensemble de cette année scolaire dans le journal de classe de votre enfant.

En vous remerciant une fois encore de la confiance accordée à notre école et dans l'attente de vous rencontrer, nous vous souhaitons une bonne année scolaire et vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, Chers parents, l'expression de nos sentiments dévoués.

Christine LOCKMAN

Pour l'équipe éducative,

Patrick DELSALLE

Directrice adjointe

Directeur

## Frais scolaires 2021-2022

Pour un élève de première

1/ Frais scolaires obligatoires	Prix
• Location de livres	Maximum 10 euros
• Photocopies	75 euros maximum
• Activités culturelles diverses (théâtre – excursions ...)	90 euros
• Entrée piscine	2 euros/séance

2/ Frais scolaires facultatifs	Prix
• T-shirt de gym	8 euros
• Matériel pour activité (art, cuisine ou techno)	De 5 à 60 euros
• Achat ou location de livres d'exercices pré-imprimés	Maximum 80 euros (si location : location 40 euros + caution 40 euros)
• Photos	12.50 euros (photos de l'élève + photo de classe)

### Remarques :

- Les frais facultatifs sont des achats groupés qui permettent de bénéficier du meilleur prix pour ces articles.
- En annexe, vous recevez une copie du code de l'enseignement relatif aux frais scolaires.

✂ -----

Talon à remettre le **jeudi 02 septembre** au titulaire

Monsieur et Madame ....., responsables de ..... ont bien pris connaissance et acceptent le document sur les frais scolaires pour l'année 2021-2022.

Signature :

**Afin de pouvoir effectuer d'éventuels remboursements, pouvez-vous nous communiquer les renseignements suivants ?**

Nom et prénom du titulaire du compte : .....

Numéro de compte sur lequel vous souhaitez être remboursé : BE .. .. .